

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Affiché le



ID : 073-217302041-20200228-CA2019-BF

# REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Commune de LE PONT DE BEAUVOISIN**

Numéro SIRET : **21730204100017**

POSTE COMPTABLE : **TRESOR PONT 73 PERCEPTEUR**

**M14**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**voté par nature**

BUDGET : **Budget COMMUNAL**

**ANNEE 2019**

Code INSEE

73204

Commune de LE PONT DE BEAUVOISIN

Budget COMMUNAL

## I - INFORMATIONS GENERALES

## INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

I

A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 106
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	28
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : CC VAL GUIERS	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 957 941,00	2 095 610,00	917,93	848,74

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	605,07	717,00
2	Produit des impositions directes/population	271,08	402,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	867,06	888,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	363,88	269,00
5	Encours de dette/population	435,31	722,00
6	DGF/population	100,21	158,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	49,15%	49,60%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	75,84	89,10
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	41,97%	30,30%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	50,21%	81,30%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

**I - INFORMATIONS GENERALES****I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B****POUR MEMOIRE(1)**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
    - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
    - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 1 291 921,23	G 1 834 176,17
	Section d'investissement	B 995 819,38	H 742 595,53
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit) 730 765,37	I (si excédent) 730 765,37
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit) 81 449,86	J (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		2 369 190,47 = A+B+C+D	3 307 537,07 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 168 817,26	L 123 093,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	= E+F 168 817,26	= K+L 123 093,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 1 291 921,23	= G+I+K 2 564 941,54
	Section d'investissement	= B+D+F 1 246 086,50	= H+J+L 865 688,53
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 2 538 007,73	= G+H+I+J+K+L 3 430 630,07

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E <b>0,00</b>	K <b>0,00</b>
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F <b>168 817,26</b>	L <b>123 093,00</b>
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00
1821	MAIRIE Locaux	8 639,00	4 366,00
1825	Mairie Place 08 Mai	22 854,06	33 117,00
1826	Place de la LIBERTE	10 741,00	
1828	Mairie Vidéo Surveillance	1 235,00	
2020	GENDARMERIE	23 923,20	
2241	ECOLEES Divers	1 733,00	
2400	La POSTE	7 814,00	
2469	VOIRIE Générale	678,00	
2474	Réseaux Electricité	39 918,00	
2710	P L U Révision	7 395,00	0,00
2712	CONTAINERS ENTERRES	13 938,00	
2713	REHABILITATION ECOLE MATERNELLE	12 749,00	60 000,00
2715	CONSTRUCTION D'UN CLUB HOUSE	16 200,00	0,00
2716	REALISATION D'UN CITY PARK	0,00	25 610,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

## Commune de LE PONT DE BEAUVOISIN - 73 - Budget COMMUNAL

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	545 100,00	448 152,96	0,00	0,00	96 947,04
012	Charges de personnel et frais assimilés	659 100,00	626 333,61	0,00	0,00	32 766,39
014	Atténuations de produits	62 000,00	55 278,00	0,00	0,00	6 722,00
65	Autres charges de gestion courante	140 700,00	125 391,26	0,00	0,00	15 308,74
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 406 900,00</b>	<b>1 255 155,83</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>151 744,17</b>
66	Charges financières	17 500,00	17 344,17	0,00	0,00	155,83
67	Charges exceptionnelles	2 100,00	1 770,47	0,00	0,00	329,53
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	67 555,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 494 055,00</b>	<b>1 274 270,47</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>219 784,53</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	846 008,37				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	28 375,76	17 650,76			10 725,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>874 384,13</b>	<b>17 650,76</b>			<b>856 733,37</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 368 439,13</b>	<b>1 291 921,23</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 076 517,90</b>
<b>Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018</b>		(3) 0,00				

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	11 300,00	26 451,32	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	67 700,00	76 144,44	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 121 170,00	1 118 566,71	0,00	0,00	2 603,29
74	Dotations, subventions et participations	293 607,00	292 288,69	0,00	0,00	1 318,31
75	Autres produits de gestion courante	125 000,00	129 636,06	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 618 777,00</b>	<b>1 643 087,22</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	3,20	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 740,00	182 928,99	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 629 517,00</b>	<b>1 826 019,41</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	8 156,76	8 156,76			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>8 156,76</b>	<b>8 156,76</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 637 673,76</b>	<b>1 834 176,17</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018</b>		(3) 730 765,37				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 831 472,37	766 323,01	167 817,26	897 332,10
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 831 472,37</b>	<b>766 323,01</b>	<b>167 817,26</b>	<b>897 332,10</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	97 800,00	41 226,94	0,00	56 573,06
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	110 800,00	110 670,71	0,00	129,29
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>209 600,00</b>	<b>151 897,65</b>	<b>1 000,00</b>	<b>56 702,35</b>
45..	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>2 041 072,37</b>	<b>918 220,66</b>	<b>168 817,26</b>	<b>954 034,45</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	8 156,76	8 156,76		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	91 864,00	69 441,96		22 422,04
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>100 020,76</b>	<b>77 598,72</b>		<b>22 422,04</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>2 141 093,13</b>	<b>995 819,38</b>	<b>168 817,26</b>	<b>976 456,49</b>
	<b>Pour information</b>	(3)			
	<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018</b>	81 449,86			

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	728 567,00	195 195,74	123 093,00	410 278,26
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>728 567,00</b>	<b>195 195,74</b>	<b>123 093,00</b>	<b>410 278,26</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	272 770,00	204 549,21	0,00	68 220,79
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	255 197,86	255 197,86	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	560,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	-240,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>527 727,86</b>	<b>460 307,07</b>	<b>0,00</b>	<b>67 420,79</b>
45..	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>1 256 294,86</b>	<b>655 502,81</b>	<b>123 093,00</b>	<b>477 699,05</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	846 008,37			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	28 375,76	17 650,76		10 725,00
041	Opérations patrimoniales (1)	91 864,00	69 441,96		22 422,04
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>966 248,13</b>	<b>87 092,72</b>		<b>879 155,41</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>2 222 542,99</b>	<b>742 595,53</b>	<b>123 093,00</b>	<b>1 356 854,46</b>
	<b>Pour information</b>	(3)			
	<b>R001 Solde d'exécution positif reporté de 2018</b>	0,00			

Envoyé en préfecture le 28/02/2020

Reçu en préfecture le 28/02/2020

Berger  
Levrault

Affiché le

CA 2019

ID : 073-217302041-20200228-CA2019-BF

Commune de LE PONT DE BEAUVOISIN - 73 - Budget COMMUNAL

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

### SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.



## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	448 152,96		448 152,96
012	Charges de personnel et frais assimilés	626 333,61		626 333,61
014	Atténuations de produits	55 278,00		55 278,00
65	Autres charges de gestion courante	125 391,26		125 391,26
66	Charges financières	17 344,17	0,00	17 344,17
67	Charges exceptionnelles	1 770,47	8 396,76	10 167,23
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	9 254,00	9 254,00
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>1 274 270,47</b>	<b>17 650,76</b>	<b>1 291 921,23</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018</b>				<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	41 226,94	0,00	41 226,94
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	110 670,71	0,00	110 670,71
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	766 323,01		766 323,01
19	<i>Differences sur réalisations d'immobilisations</i>		8 156,76	8 156,76
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	67 941,96	67 941,96
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	1 500,00	1 500,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>918 220,66</b>	<b>77 598,72</b>	<b>995 819,38</b>
<b>Pour information</b>				<b>81 449,86</b>
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018</b>				<b>81 449,86</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	26 451,32		26 451,32
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	76 144,44		76 144,44
73	Impôts et taxes	1 118 566,71		1 118 566,71
74	Dotations, subventions et participations	292 288,69		292 288,69
75	Autres produits de gestion courante	129 636,06		129 636,06
76	Produits financiers	3,20	0,00	3,20
77	Produits Exceptionnels	182 928,99	8 156,76	191 085,75
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>1 826 019,41</b>	<b>8 156,76</b>	<b>1 834 176,17</b>
<b>Pour information</b>				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018</b>				<b>730 765,37</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	204 549,21	0,00	204 549,21
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	255 197,86		255 197,86
13	Subventions d'investissement	195 195,74	0,00	195 195,74
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	560,00	0,00	560,00
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	1 500,00	1 500,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	8 396,76	8 396,76
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	67 941,96	67 941,96
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		9 254,00	9 254,00
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>655 502,81</b>	<b>87 092,72</b>	<b>742 595,53</b>
<b>Pour information</b>				
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2018</b>				<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.